|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité techniqueCinquante-cinquième sessionGenève, 28 et 29 octobre 2019 | TC/55/12Original : anglaisDate : 5 septembre 2019 |

caractères applicables à certaines variétés seulement

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

# résumé

 Le présent document a pour objet de présenter une proposition de modification des conseils figurant actuellement dans le document TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen” afin de permettre l’exclusion d’un caractère de l’observation sur la base du niveau d’expression d’un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent.

 Le TC est invité à examiner

 a) les exemples de caractères quantitatif et pseudo-qualitatif fournis par les TWP à leurs sessions tenues en 2019 pour expliquer comment la méthode peut être utilisée d’une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction, comme indiqué au paragraphe 20 du présent document et

 b) la proposition de modification des conseils figurant dans la note indicative 18 (GN 18) du document TGP/7 afin de permettre l’exclusion d’un caractère de l’observation sur la base du niveau d’expression d’un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent, comme indiqué au paragraphe 21 du présent document.

 Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

TC : Comité technique

TC-EDC : Comité de rédaction élargi

TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur

TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

TWP : Groupe de travail technique

 La structure du présent document est la suivante :

[résumé 1](#_Toc18418623)

[RAPPEL 1](#_Toc18418624)

[observations formulées par les groupes de travail techniques à leurs
sessions tenues en 2019 3](#_Toc18418625)

[PROPOSition 4](#_Toc18418626)

ANNEXE EXTRAIT DU DOCUMENT TG/13/11 (LAITUE)

RAPPEL

 Les conseils ci-après figurent dans le document TGP/7 sur les caractères applicables à certaines variétés seulement :

“GN 18 (Chapitre 7 du modèle : colonne 3) – Présentation des caractères : désignation du caractère

[…]

“*3.* *Caractères applicables à certaines variétés seulement*

“Dans certains cas, le niveau d’expression d’un caractère qualitatif précédent fait qu’un caractère donné ne s’applique pas à un caractère ultérieur; par exemple, il ne serait pas possible de décrire la forme des lobes des feuilles d’une variété dont les feuilles ne possèdent pas de lobes. Dans les cas où ce n’est pas évident, ou lorsque les caractères sont séparés dans le tableau des caractères, la désignation du caractère suivant est précédée d’une mention soulignée des types de variétés auxquels elle s’applique, sur la base du caractère précédent, comme indiqué ci-dessous :

“‘Variétés à type de fleur simple seulement : Fleur : forme’”

 À sa cinquante-troisième session tenue à Genève du 3 au 5 avril 2017, le TC a examiné s’il convenait de modifier la note indicative 18.3) du document TGP/7, “Caractères applicables à certaines variétés seulement”, dans le but de préciser que, outre le niveau d’expression d’un caractère pseudo-qualitatif précédent, dans certains cas, le niveau d’expression d’un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent aura aussi pour conséquence qu’un caractère ultérieur n’est pas applicable (voir les paragraphes 134 et 135 du document TC/53/31 “Compte rendu”).

 À sa cinquante-quatrième session tenue à Genève les 29 et 30 octobre 2018, le TC a examiné le document TC/54/15 “Caractères applicables à certaines variétés seulement” (voir les paragraphes 213 à 216 du document TC/54/31 “Compte rendu”).

 À sa cinquante-quatrième session, le TC a examiné la proposition tendant à modifier comme suit les conseils figurant dans la note indicative 18 (GN 18) du document TGP/7 afin de permettre l’exclusion d’un caractère de l’observation sur la base du niveau d’expression d’un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent (les éléments à supprimer sont ~~surlignées et biffés~~) :

“*3.* *Caractères applicables à certaines variétés seulement*

“Dans certains cas, le niveau d’expression d’un caractère ~~qualitatif~~ précédent fait qu’un caractère donné ne s’applique pas à un caractère ultérieur; par exemple, il ne serait pas possible de décrire la forme des lobes des feuilles d’une variété dont les feuilles ne possèdent pas de lobes. Dans les cas où ce n’est pas évident, ou lorsque les caractères sont séparés dans le tableau des caractères, la désignation du caractère suivant est précédée d’une mention soulignée des types de variétés auxquels elle s’applique, sur la base du caractère précédent, comme indiqué ci-dessous :

“‘Variétés à type de fleur simple seulement : Fleur : forme’”

 Le TC a examiné la proposition tendant à modifier comme suit la note indicative 18 du document TGP/7 parallèlement à l’inclusion d’un avertissement concernant les conséquences de l’application de la méthode :

“L’exclusion des caractères de l’observation sur la base d’un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent dans certaines circonstances doit être appliquée avec prudence, compte tenu des conséquences pour l’examen de la distinction. Un tableau des caractères de groupement pourrait être utilisé pour veiller à ce que les caractères ne soient exclus de l’observation que sur une base solide”.

 Le TC est convenu que le tableau des caractères constituait un exemple complexe (voir l’annexe du présent document). Il est également convenu qu’il serait nécessaire de fournir des exemples de caractères quantitatif et pseudo-qualitatif qui expliquent comment la méthode peut être utilisée d’une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction. Il serait également nécessaire de fournir des exemples de cas inadaptés pour en démontrer les risques.

# observations formulées par les groupes de travail techniques à leurs sessions tenues en 2019

 Le TWO, à sa cinquante et unième session tenue à Christchurch (Nouvelle-Zélande) du 18 au 22 février 2019, le TWV, à sa cinquante-troisième session tenue à Séoul (République de Corée) du 20 au 24 mai 2019 et le TWF, à sa cinquantième session tenue à Budapest (Hongrie) du 24 au 28 juin 2019, ont examiné le document TWP/3/9 “Characteristics which only apply to certain varieties” (voir les paragraphes 19 à 23 du document TWO/51/12 “Report”, les paragraphes 12 à 16 du document TWV/53/14 “Report” et les paragraphes 11 à 13 du document TWF/50/13 “Report”).

 Le TWO, le TWV et le TWF ont examiné la demande concernant la fourniture d’exemples de caractères quantitatif et pseudo-qualitatif qui expliquent comment la méthode peut être utilisée d’une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction.

 Le TWO est convenu que lorsqu’une structure était “absente ou très faible” sur une partie de la plante, l’observation d’autres caractères sur cette structure pouvait être difficile ou irréalisable. Par exemple, il serait difficile d’observer le caractère “couleur de la pilosité” sur une partie de la plante avec “pilosité : absente ou très faible”.

 Le TWO est convenu que le caractère pseudo-qualitatif ci-après tiré des principes directeurs d’examen du dahlia (TG/226/1) offrait un bon exemple pour expliquer comment la méthode pouvait être utilisée d’une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction.

(PQ) Caractère 21 : Capitule : type : simple (1); semi-double (2); double à œil de marguerite (3); double (4)

(QN) Caractère 26 : Seulement les variétés doubles et doubles à œil de marguerite : Capitule : hauteur : court (3); moyen (5); haut (7)

 Le TWO est convenu que l’en-tête du caractère devrait, de préférence, contenir l’exclusion et, selon que de besoin, une explication pourrait être fournie dans les principes directeurs d’examen.

 Le TWV est convenu que lorsqu’une structure était “absente ou faible” sur une partie de la plante, l’observation d’autres caractères sur cette structure pouvait être difficile. Par exemple, dans les principes directeurs de la laitue (TG 13/11), le caractère 3 : “Plante : degré du chevauchement de la partie supérieure des feuilles”, portant l’indication QN, indiquait (1) “nul ou faible, (2) moyen, (3) fort. Toutefois, le TWV est convenu que si l’on tenait compte du tableau fourni au chapitre 5.3 des principes directeurs d’examen, il était possible de réduire le risque pour les décisions sur la distinction et encourageait donc l’utilisation de ces tableaux selon que de besoin.

 Le TWV est convenu que le caractère pseudo-qualitatif ci-après tiré des principes directeurs d’examen de la chicorée à feuilles (TG/154/4) offrait un bon exemple pour expliquer comment la méthode pouvait être utilisée d’une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction.

(PQ) Caractère 16 : “Plante : formation d’une pomme : absente (1); ouverte (2); fermée (3)

(QN) Caractère17 : “Seulement pour les variétés qui forment une pomme : Époque de formation de la pomme : très précoce (1); précoce (3); moyenne (5); tardive (7); très tardive (9)”

 Le TWF est convenu que le caractère quantitatif ci-après tiré des principes directeurs d’examen du figuier (TG/265/1) offrait un bon exemple pour expliquer comment la méthode pouvait être utilisée d’une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction.

(QN) Caractère 17 : “Feuille : type prédominant : entière (1); à trois lobes (2); à cinq lobes (3)

(PQ) Caractère 18 : “Seulement les variétés à type de feuille prédominant : feuille entière : Feuille : forme cordiforme (1); triangulaire (2); lancéolée (3); elliptique (4)”

 Les observations formulées par le TWA à sa quarante-huitième session qui se tiendra à Montevideo (Uruguay) du 16 au 20 septembre 2019, ainsi que par le TWC à sa trente-septième session qui se tiendra à Hangzhou (Chine) du 14 au 16 octobre 2019, seront présentées dans un additif au présent document.

# PROPOSition

 Sur la base des observations formulées par les TWP à leurs sessions tenues en 2019, le TC est invité à examiner les exemples de caractères quantitatif et pseudo-qualitatif ci‑après qui expliquent comment la méthode peut être utilisée d’une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction :

*Principes directeurs d’examen du dahlia (TG/226/1) :*

(PQ) Caractère 21 : Capitule : type : simple (1); semi-double (2); double à œil de marguerite (3); double (4)

(QN) Caractère 26 : Seulement les variétés doubles et doubles à œil de marguerite : Capitule : hauteur : court (3); moyen (5); haut (7)

*Principes directeurs d’examen de la chicorée à feuilles (TG/154/4) :*

(PQ) Caractère 16 : “Plante : formation d’une pomme : absente (1); ouverte (2); fermée (3)

(QN) Caractère17 : “Seulement pour les variétés qui forment une pomme : Époque de formation de la pomme : très précoce (1); précoce (3); moyenne (5); tardive (7); très tardive (9)”

*Principes directeurs d’examen du figuier (TG/265/1) :*

(QN) Caractère 17 : “Feuille : type prédominant : entière (1); à trois lobes (2); à cinq lobes (3)

(PQ) Caractère 18 : “Seulement les variétés à type de feuille prédominant : feuille entière : Feuille : forme cordiforme (1); triangulaire (2); lancéolée (3); elliptique (4)”

 Sur la base des observations formulées par les TWP à leurs sessions tenues en 2019, le TC est invité à examiner la proposition tendant à modifier comme suit les conseils figurant dans la note indicative 18 (GN 18) du document TGP/7 afin de permettre l’exclusion d’un caractère de l’observation sur la base du niveau d’expression d’un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent (les éléments à supprimer sont ~~surlignés et biffés~~ et les éléments à ajouter sont surlignés et soulignés) :

*3.* *Caractères applicables à certaines variétés seulement*

Dans certains cas, le niveau d’expression d’un caractère ~~qualitatif~~ précédent fait qu’un caractère donné ne s’applique pas à un caractère ultérieur; par exemple, il ne serait pas possible de décrire la forme des lobes des feuilles d’une variété dont les feuilles ne possèdent pas de lobes.

Dans les cas où ce n’est pas évident, ou lorsque les caractères sont séparés dans le tableau des caractères, la désignation du caractère suivant est précédée d’une mention soulignée des types de variétés auxquels elle s’applique, sur la base du caractère précédent.

Les exemples ci-après expliquent comment la méthode peut être utilisée pour les caractères qualitatif (QL), pseudo-qualitatif (PG) et quantitatif (QN) d’une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction

(QL) Variétés à type de fleur simple seulement : Fleur : forme

[à compléter]

On trouvera ci-après des exemples de cas de caractères pseudo-qualitatif (PQ) et quantitatif (QN) pour lesquels il n’est pas indiqué d’exclure les caractères ultérieurs pour les raisons expliquées.

[à compléter]

L’exclusion des caractères de l’observation sur la base d’un caractère pseudo-qualitatif (PQ) ou quantitatif (QN) précédent dans certaines circonstances doit être appliquée avec prudence, compte tenu des conséquences pour l’examen de la distinction.

 Le TC est invité à examiner

 a) les exemples de caractères quantitatif et pseudo-qualitatif fournis par les TWP à leurs sessions tenues en 2019 pour expliquer comment la méthode peut être utilisée d’une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction, comme indiqué au paragraphe 20 du présent document et

 b) la proposition de modification des conseils figurant dans la note indicative 18 (GN 18) du document TGP/7 afin de permettre l’exclusion d’un caractère de l’observation sur la base du niveau d’expression d’un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent, comme indiqué au paragraphe 21 du présent document.

[L’annexe suit]

extrait du document TG/13/11 (laitue)

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Type** | **Exemples de variétés** | **Plante : degré du chevauchement de la partie supérieure des feuilles (car. 3)** | **Feuille : nombre de divisions (car. 6)** | **Feuille : épaisseur (car. 17)** | **Feuille : ondulation du bord (car. 20)** | **Feuille : nervation (car. 25)** | **Seulement les variétés avec Plante : degré du chevauchement de la partie supérieure des feuilles : moyen ou fort : Pomme : forme en section longitudinale (car. 27)** |
| Type pommée beurre  | Clarion, Maikönig, Sartre | moyen à fort | nul ou très petit | mince à épaisse | nulle à faible | non flabelliforme  | circulaire ou arrondie aplatie étroite  |
| Type Novita  | Norvick | absent ou faible | nul ou très petit | mince à moyenne | très faible à moyenne | flabelliforme | - |
| Type Iceberg  | Great Lakes 659, Roxette, Saladin, Vanguard 75 | fort | nul ou très petit | épaisse | nulle à moyenne | flabelliforme | circulaire ou arrondie aplatie étroite |
| Type Batavia  | Aquarel, Curtis, Funnice, Felucca, Grand Rapids, Masaida, Visyon | absent ou faible à fort | nul ou très petit | moyenne à épaisse | faible à très forte | flabelliforme | elliptique large, circulaire ou arrondie aplatie étroite |
| Type Frisée d’Amérique  | Bijou, Blonde à couper améliorée | absent ou faible | nul ou très petit | mince | nulle à forte | flabelliforme ou non flabelliforme ou semi- flabelliforme | - |
| Type Lollo  | Lollo rossa, Revolution | absent ou faible | nul ou très petit | mince | forte à très forte  | flabelliforme | - |
| Type Feuille de chêne  | Catalogna, Kipling, Muraï, Salad Bowl | absent ou faible | petit à grand | mince | nulle à faible | flabelliforme ou non flabelliforme ou semi- flabelliforme | - |
| Type multidivisée  | Curletta, Duplex, Jadigon, Rodagio | absent ou faible | moyen à très grand | mince | faible à très forte | flabelliforme | - |
| Type Frillice  | Frilett | absent ou faible | nul ou très petit | épaisse | faible à forte | flabelliforme | - |
| Type romaine  | Actarus, Blonde maraîchère, Pinokkio | absent ou faible à moyen  | nul ou très petit | moyenne à épaisse | nulle à faible | non flabelliforme  | arrondie aplatie étroite |
| Type Gem  | Craquerelle du Midi, Sucrine, Xanadu | absent ou faible à moyen | nul ou très petit | moyenne à épaisse | nulle à faible | non flabelliforme  | elliptique large, circulaire ou arrondie aplatie étroite |
| Type tige  | Celtuce, Guasihong | absent ou faible | nul ou très petit | mince à moyenne | nulle à faible | non flabelliforme  | - |

[Fin de l’annexe et du document]